

Initiatives ministérielles

Nous faisons face à une situation très difficile, une situation bien plus difficile que celle de Terre-Neuve, par exemple, car notre dette et notre déficit sont beaucoup plus élevés. C'est pourquoi, nous avons dû prendre nous aussi des mesures sévères. Notre gouvernement n'a pas été aussi sévère que celui de Terre-Neuve et nous ne lui en voulons pas pour cela.

Le premier ministre de Terre-Neuve a fait adopter en avril 1991 une loi qui se rapporte à ce que nous disons et qui imposait un gel sur les salaires et les avantages sociaux. Pour notre part, nous avons accepté d'augmenter les avantages sociaux des employés.

Ce qu'il a fait, cet horrible gouvernement libéral n'est-ce pas, c'est qu'il a annulé des augmentations négociées pour 1991-1992. Nous, nous n'avons pas fait cela. Nous avons déclaré très ouvertement au moment du budget que nous avions le mandat d'aller négocier autre chose. Ces questions étaient sur la table. Nous avons négocié pendant 90 jours, et la semaine dernière nous avons encore tenu 35 réunions différentes. Nous avons essayé d'en venir à une entente négociée et je n'aimerais pas que la députée nous en veuille pour cela.

L'autre solution était sans doute de faire comme la Nouvelle-Écosse et d'imposer un gel de deux ans sur les salaires. Au Québec, les syndicats ont dit que c'était raisonnable d'agir ainsi par les temps qui courent, et ils ont accepté un gel de salaire pendant six mois et une augmentation de 3 p. 100 pour douze mois.

Fondamentalement, ce sont là les efforts que tous les Canadiens doivent faire en ce moment pour aider le pays à se sortir de cette récession et à relancer l'économie.

[Français]

La présidente: La période de 20 minutes est terminée. L'honorable député de Portneuf invoque le Règlement.

M. Ferland: Madame la Présidente, depuis ce matin, j'écoute avec attention les deux partis représentant la loyale opposition de Sa Majesté et je dois vous dire, madame la Présidente, que je suis loin d'être édifié par ces gens qui se devraient de défendre ceux qui, en fait, n'ont pas les moyens de se défendre présentement.

Je ne les ai jamais entendus, ces loyaux représentants de l'opposition, défendre les intérêts des travailleurs qui sont impliqués dans ce conflit. Je n'ai entendu aucun député de l'opposition dire à M. Bean qu'il était responsable d'une perte de 4 p. 100 de salaire de ses membres. Normalement, la loyale opposition de Sa Majesté aurait dû défendre ces gens-là. Mais ils ne l'ont pas fait, madame la Présidente.

Les dix jours de travail qu'ils ont perdus, ces ouvriers, ils les ont perdus parce que leurs représentants syndicaux les ont mal informés, parce que leurs représentants syndicaux veulent faire de la politique.

Madame la Présidente, il serait peut-être temps que certains leaders syndicaux au Canada, plutôt que de se cacher derrière les travailleurs, aient le courage de faire comme moi et les autres députés de cette Chambre et de se présenter en campagne électorale et de venir ici en cette Chambre appliquer les lois telles qu'elles doivent l'être pour le mieux-être de l'ensemble des citoyens.

Il y a probablement une autre chose qu'ils ont oublié de faire. Ils ont oublié de dire et probablement que les travailleurs ne le savent pas, les syndiqués de la Fonction publique ne le savent pas. Mais M. Bean, le président a accordé cette année 3 p. 100 d'augmentation au personnel syndiqué de son syndicat. Mais pour le faire, il a coupé 20 emplois. Probablement que les syndiqués auraient accepté un gel cette année pour préserver leur emploi. Mais cela c'était bon. C'était bon parce que c'était un chef syndical qui faisait subir cela aux employés d'un syndicat. On appelle cela la solidarité syndicale. Mais ce n'est pas vrai cela.

Il est temps, madame la Présidente, que ceux qui sont sans parole aient le droit de parler. *Le Soleil* de ce matin: 609 500 assistés sociaux au Québec. Un million bientôt en Ontario. Ces gens-là ne gagnent pas un salaire moyen de 33 500 \$ par année. C'est l'assistance sociale, madame la Présidente. L'opposition n'en a pas parlé. Bien non. On dit: Prenez à ces gens-là, puis augmentez les salaires des gens qui sont déjà bien protégés. Ils n'ont pas la sécurité d'emploi ces gens-là.

La STCUM va abolir 500 postes. Pourquoi? Parce que, semble-t-il, que les représentants syndicaux ne veulent pas accepter certains aménagements de la convention qui permettraient de sauver 500 postes. Les sacro-saints droits acquis, c'est-à-dire que ceux qui ont eu le bonheur d'entrer une minute, c'est-à-dire celui qui est entré avant les 500 premiers, lui il est protégé. Il se fout des autres. Pas sûr que le syndiqué se fout de son voisin. Mais il semble que les chefs syndicaux, ce qui les intéresse c'est de sauver la face, mais non pas d'essayer de défendre les intérêts fondamentaux des travailleurs et des travailleuses.

Dans mon comté, madame la Présidente, on a annoncé encore une coupure de 50 postes à la Domtar à Donnaco-na, additionnée aux 53 autres qui ont été annoncées il y a quelques semaines, et aux 35 qui avaient été annoncées il y a quelques mois.